

**COMMUNE DE CHATELLERAULT****Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20231212-036****du 12 décembre 2023****n°036****page 1/3****EXTRAIT :**Nombre de membres en exercice : 39

**PRÉSENTS (26) :** Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yaslin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corinne FARINEAU, Stéphanie RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Gilles MAUDUIT, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEGANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, Isabelle MIGUET, David SIMON

**POUVOIRS (13) :** Michel DROIN donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN  
 Frédérique NAUD-COLAS donne pouvoir à Maryse LAVRARD  
 Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Yaslin ERGÜL  
 Flavy FRUCHON donne pouvoir à Evelyne AZIHARI  
 Elsa FARHAT donne pouvoir à Thomas BAUDIN  
 Séverine BART donne pouvoir à Jeannie MARECOT  
 Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MÉRY  
 Isabelle DUCHET donne pouvoir à Anne-Florence BOURAT  
 Sophie GUEGUEN donne pouvoir à Hubert PREHER  
 Amélie MESSAOUDENE donne pouvoir à Patrice CANTINOLLE  
 Jacques MELQUIOND donne pouvoir à Michel FRESNEAU  
 Ahmed BEN DJILLALI donne pouvoir à Manuel COSTA NOBRE  
 Stéphanie VERDIER donne pouvoir à Isabelle MIGUET

**EXCUSES (0) :**

Nom du secrétaire de séance : Manuel COSTA NOBRE

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER****OBJET : Avenant n°4 à la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties dans les quartiers politique de la Ville**

*Le comité interministériel des villes du 19 février 2013 puis le pacte signé entre l'État et l'Union Sociale pour l'Habitat le 8 juillet 2013, ont acté l'adaptation du dispositif d'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et à la nouvelle contractualisation.*

*Le contrat de ville a été signé le 4 juin 2015 pour deux quartiers politique de la ville (Ozon-Les Renardières-Le Lac » et « Châteauneuf-Centre Ville »). Son avenant n°1 a été signé le 15 mai 2020.*

*Ainsi, la base d'imposition à la Taxe Foncière des Propriétés Bâties des logements locatifs sociaux situés en quartier de politique de la ville fait l'objet d'un abattement de 30 %. Cet abattement est subordonné à l'engagement des bailleurs sociaux concernés (Habitat de la Vienne et la SEM Habitat) de réaliser un programme d'actions qui a été défini de façon triennale, renouvelable.*

*Ce programme d'actions a fait l'objet pour chacun des bailleurs, d'une convention signée le 30 mai 2016 avec l'État, la Ville de Châtellerault et Grand Châtellerault, pour la période 2016-2018. Depuis des avenants successifs sont venus prolongés le dispositif jusqu'au 31 décembre 2023 pour le dernier.*

*29 DEC. 2023 S'LO***COMMUNE DE CHATELLERAULT****Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20231212-036****du 12 décembre 2023****n°036****page 2/3**

*Sur la base des bilans annuels réalisés collégialement pour une atteinte de qualité des engagements définis, il est proposé de proroger à nouveau cette convention et de poursuivre les efforts concernant 5 axes :*

- renforcement de la présence du personnel de proximité : formation ou soutien des personnels de proximité ;
- sur-entretien (halls, espaces résidentialisés), gestion des déchets et encombrants ou épaves ;
- tranquillité résidentielle ;
- concertation ou sensibilisation des locataires, animation, lien social, vivre ensemble ;
- petits travaux d'amélioration de la qualité de service.

*A noter que cette prorogation concerne également les régimes fiscaux zonés attachés aux contrats de ville :*

- exonération d'impôts (sous conditions) pour les entreprises implantées en zone franche urbaine,
- abattement de 30 % sur la taxe foncière des propriétés bâties pour les bailleurs.

*La loi de finances pour 2023 a acté une seconde prorogation des contrats de ville jusqu'au 31 décembre 2024.*

\*\*\*\*\*

**VU** l'article 1388 bis du code général des impôts,

**VU** la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

**VU** la loi du 22 janvier 2019 du Premier Ministre relative à la définition de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, portant prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022,

**VU** la délibération n°13 du conseil municipal du 9 avril 2015 relative au contrat de ville nouvelle génération 2015-2020, adoption du document contractuel,

**VU** la délibération n°16 du conseil municipal du 7 novembre 2019 relative au Contrat de ville de nouvelle génération 2015-2020 : avenant de prolongation jusqu'en 2022,

**VU** la délibération n°17 du conseil municipal du 15 décembre 2022 relative à la prolongation du contrat de ville pour 2023,

**CONSIDÉRANT** l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 validée lors du comité de pilotage du 7 juillet 2022,

**CONSIDERANT** l'importance de poursuivre et préciser les engagements des bailleurs sociaux en faveur de l'entretien et de la gestion de leur parc, et ayant pour but d'améliorer la qualité du service rendu aux locataires,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

## COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20231212-036

du 12 décembre 2023

n°036

page 3/3

- d'approuver l'avenant n°4 à la convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour Habitat de la Vienne et la SEM Habitat, jusqu'au 31 décembre 2024.
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les pièces relatives à cet objet.

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 JP. ABELIN

Suite à une erreur matérielle, remplace la délibération télétransmise le 14/12/23

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICoud

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télerecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



**Tableau des actions 2024 - Abattant de TFPB en QPV**  
**Quartier prioritaire : Ozoar - CHATELLERAULT**

Nombre de logements dans le quartier			
Montant prévisionnel de l'établissement annuel			
Montant prévisionnel des dépenses armées			

**SEM HABITAT**

Actions			
N° action	Sous-actions	N° action	Sous-actions
Peinture et amélioration du cadre de vie (débâcle, dépollution des abords, résidématisation, égrafage des bâches,...)		28	
Surveillance de l'usage en état des logements		29	
Maintenance de l'infrastructure (gestion des eaux, drainage, voirie,...)		30	

TOTAL GRHIMÉRA

**Prévention des proximités, renforcement et formation/soutien**

Appel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un offre particulière vis-à-vis de la gestion courante

Actions			
N° action	Sous-actions	N° action	Sous-actions
Renforcement du gardiennage et surveillance/renforcement de la sécurité	1		
Agence de médiation sociale	2		
Agence de développement social et urbain	3		
Coordonnateur, film de gestion de proximité	4		
Formations spéciifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social,...) action de soutien à la gestion de l'opérativité	5		
Actions de coordination inter accueils	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7		
Sous-total prévention et formation/soutien			
	15		

**Entreteniment/maintenance**

Appel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un offre particulière vis-à-vis de la gestion courante

Actions			
N° action	Sous-actions	N° action	Sous-actions
Renforcement nettoyage	6		
Entretien de tags et graffiti	9		
Renforcement maintenance équipements et amélioration des équipements d'entretien	10		
Réparation des équipements vandalisés (accès en S...)	11		
Gestion des entombrates	12		
Renforcement tri ménage papier et déchets	13		
Entretien des espaces	14		
Amélioration de la collecte des déchets	15		
Sous-total entretien/maintenance			
	15		

**Tranquillité résidentielle**

Appel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un offre particulière vis-à-vis de la gestion courante

Actions			
N° action	Sous-actions	N° action	Sous-actions
Dispositif de tranquillité	16		
Vidéo surveillance (fonctionnement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analise des besoins en vidéo surveillance	19		
Sous-total tranquillité résidentielle			
	15		

**Développement social/conservation/sensibilisation des habitants, animation, lien social**

Appel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un offre particulière vis-à-vis de la gestion courante

Actions			
N° action	Sous-actions	N° action	Sous-actions
Parrainage/implantation formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes écologiques, ...	21		
Gestion de composteurs	22		
Ateliers de sensibilisation/bénévolisées	23		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	24		
Actions d'accompagnement social spécifique - actions auto-rehabilitation	25		
Services spéciifiques aux locataires (ex: portage de courses en cas de maladie, chasseurs)	26		
Actions d'insertion (chômeurs, familles d'accueils)	27		
Sous-total développement social			
	15		

**Petits travaux d'amélioration du cadre de vie**

Appel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un offre particulière vis-à-vis de la gestion courante

## Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en QP Quartier prioritaire : Le Lac - CHATELLERAULT

<b>Nombre de logements dans le quartier:</b>			
Montant prévisionnel des abattements annuels			
Montant prévisionnel des dépenses annuelles			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
<b>Sous-total Petits travaux d'amélioration du cadre de vie</b>		

### Présence de proximité : renforcement et formation/soutien

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dispense prévisionnelle 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance/Renforcement de la proximité	1		
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Coordonnateur, him de gestion de proximité	4		
Formation spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) action de soutien à la gestion de l'agressivité	5		
Sessions de coordination inter acteurs	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7	<b>Sous-total présence de proximité</b>	

### Entretien/maintenance

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dispense prévisionnelle 2024
Renforcement nettoyage	8		
Enlèvement de tags et graffitis	9		
Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais interventions	10		
Réparation des équipements vandalisés (ascenseurs,...)	11		
Gestion des encanchements	12		
Renforcement ramassage papier et déchets	13		
Recyclage des épaves	14		
Aélioration de la collecte des déchets	15		
<b>Sous-total entretien/maintenance</b>			

### Tranquillité résidentielle

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dispense prévisionnelle 2024
Dispositif de traçabilité	16		
Vidéo surveillance (fonctionnement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyse des besoins en vidéo surveillance	19	<b>Sous-total tranquillité résidentielle</b>	

### Développement social (concertation/sensibilisation des habitants, animation, lien social)

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dispense prévisionnelle 2024
Participation/implantation/ formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-loyaux... C'establoc de compasœus	21		
Enquêtes et satisfaction territorialisées	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions d'accompagnement social spécifique - actions d'auto-réhabilitation	24		
Services spécifiques aux locataires (ex partage de cours, services de peintures aux locataires)	25		
Actions d'insertion (jeunes, chantier, insertion)	26		
Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	27	<b>Sous-total développement social</b>	

### Petits travaux d'amélioration du cadre de vie

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dispense prévisionnelle 2024

## Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en QN n° 086-2-1880/066-20231212-V24XX-000-00000A-DE

### Quartier prioritaire : Centre ville - CHATELLERAULT

SEM HABITAT			
Nombre de logements dans le quartier			
Montant prévisionnel et de dépenses annuelles			

#### Présence de proximité : renforcement et formation/formation

Rejet du diagnostic opérationnel pour faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance/renforcement de la proximité	1		
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Coordination filtre de gestion des proximités	4		
Réunions spécifiques relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social,..., action de soutien à la gestion de l'agressivité	5		
Sessions de coordination inter-acteurs	6		
Diaporamas de soutien (cellule de soutien psychologique)	7	<b>Sous-total présence de proximité</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

#### TOTAL GÉNÉRAL

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Renforcement nettoyage	8		
Enlèvement de tags et graffiti	9		
Renforcement maintenances, équipements et aménagement des lieux d'intervention	10		
Réparation des éléments vandalisés (voitures,...)	11		
Gestion des entonnoirs	12		
Retraitements papiers et détritus	13		
Entretien des espaces	14		
Amélioration de la collecte des déchets	15	<b>Sous-total nettoyage/maintenance</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

#### Transquillité résidentielle

Rejet du diagnostic opérationnel pour faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Dispositif de tranquilité	16		
Vidéo surveillance fonctionnement	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyses des bâches en vidéo surveillance	19		
<b>Sous-total transquillité résidentielle</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

#### Participation citoyenne et sensibilisation des habitants/animation/lien social

Rejet du diagnostic opérationnel pour faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Participation/implication formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la mobilité des chignons, collecte sélective, nouveaux usages, gestes écologiques, création de composteurs	21		
Enquêtes de satisfaction territorialisées	22		
Soutien aux acteurs favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions d'accompagnement social spécifique - actions de lutte réhabilitation	24		
Services spécifiques aux locataires (ex: partage de courses en cas de difficultés d'accès/usage)	25		
Actions d'insertion (chambres d'hôtes, chambres d'insertion)	26		
Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	27	<b>Sous-total animation/participation sociale</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

#### Participation citoyenne et sensibilisation des habitants/animation/lien social

Rejet du diagnostic opérationnel pour faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Participation citoyenne et sensibilisation des habitants/animation/lien social			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

#### Participation citoyenne et sensibilisation des habitants/animation/lien social

Rejet du diagnostic opérationnel pour faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépenses prévisionnelles 2024
Participation citoyenne et sensibilisation des habitants/animation/lien social			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

Envoyé en préfecture le 28/12/2023	Reçu en préfecture le 28/12/2023	<i>SLO</i>
Publié le ID : 086-218600666-20231212-V24XXXID0035ADE	2024	

## Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en Quartier prioritaire : Chateauneuf - CHATELLERAULT

SEM HABITAT			
Nombre de logements dans le quartier			
Montant l'évolutionnel de l'abattement annuel			
Montant prévisionnel des dépenses annuelles			

### Présence de proximité : renforcement et formations/soutien

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Sous-actions
Renforcement du gardiennage et surveillance/Renforcement de la proximité	1		Dépense prévisionnelle 2024
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Coordonnateur binôme de gestion de proximité	4		
Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) : action de soutien à la gestion, l'agressivité	5		
Sessions de coordination inter acteurs	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7		Sous-total présence de proximité

### Entretien/maintenance

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Sous-actions
Renforcement nettoyage	8		Dépense prévisionnelle 2024
Enlèvement de tapis et graffiti	9		
Renforcement entretien/entretien équipements et amélioration des déchets d'interventions	10		
Réparation des équipements vandalisés (ascenseurs...)	11		
Gestion des encombrants	12		
Renforcement anti-saleté papiers et déchets	13		
Entretien des épaves	14		
Amélioration de la collecte des déchets	15		Sous-total entretien/maintenance

### Tranquillité résidentielle

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Sous-actions
Dépositif de tranquillité	16		Dépense prévisionnelle 2024
Vidéo surveillance (fonctionnement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyse des besoins en vidéo surveillance	19		Sous-total tranquillité résidentielle

### Développement social (concertation/sensibilisation des habitants, animation, lien social)

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Sous-actions
Participation/ implication/ formation des locataires et associations de locataires	20		Dépense prévisionnelle 2024
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maltraitance des chèques, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-éthiques, ... : action de sensibilisation	21		
Enquêtes de satisfaction territorialisées	22		
Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble	23		
Actions d'accompagnement social spécifique : actions d'autonomie, réhabilitation	24		
Services spécifiques aux locataires (ex portage de courses en cas de naissance d'accueils)	25		
Actions d'insertion chantiers, jeunes, chantiers d'insertion)	26		
Mise à disposition des locaux associatifs ou de services	27		Sous-total développement social

### Petits travaux d'amélioration du cadre de vie

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Petits travaux d'amélioration du cadre de vie			

**Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en QPV**  
**Quartier prioritaire : 0205 - CHATELLERAULT**

Nombre de logements dans le quartier
Montant prévisionnel de l'abattement annuel

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Action	N° action	Sous-actions	Subs-actions	Defense prévisionnelle 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance/renforcement de la sécurité	1			
Agents de maintien sociale	2			
Agents de développement social et urbain	3			
Coordonnateur film de gestion de proximité	4			
Formations spéciifiques (relation élie, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) action de soutien à la gestion de l'agressivité	5			
Sessions de coordination inter acteurs	6			
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7			
Sous-titre préface de présentation				

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Action	N° action	Sous-actions	Subs-actions	Defense prévisionnelle 2024
Renforcement nettoyage	8			
Entretien de tags et graffiti	9			
Renforcement maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention	10			
Réparations des équipements vandalisés (assemblage...)	11			
Gestion des entourages	12			
générément, ramassage papier et déchets	13			
Entretien des espaces	14			
Amélioration de la collecte des déchets	15			
Sous-titre entretien/maintenance				

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Action	N° action	Sous-actions	Subs-actions	Defense prévisionnelle 2024
Dispositif de tranquillité	16			
Vidéo surveillance (fonctionnement)	17			
Surveillance des chantiers	18			
Analyse des besoins en vidéo surveillance	19			
Sous-titre tranquillité/réactivité				

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Action	N° action	Sous-actions	Subs-actions	Defense prévisionnelle 2024
Participatory implication formation des locataires et associations de locataires	20			
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes écologiques... création de contrepoints	21			
Actions de satisfaction territorialisées	22			
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23			
Actions d'accompagnement social spécifique - actions d'aide, réhabilitation	24			
Services spécifiques aux enfants et les portage de courses en cas de parents désempêchés	25			
Actions d'injection (chambres, jeunes, chandelles d'insertion)	26			
Mise à disposition des locaux associatifs ou des services	27			
Sous-titre développement territorial				

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Action	N° action	Sous-actions	Subs-actions	Defense prévisionnelle 2024
Petits travaux d'amélioration du cadre de vie				

Rejet du diagnostic, ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

## Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en QPV

**Quartier prioritaire :** Bernadettes - CHATELLERAULT

### HABITAT DE LA VIENNE

Nombre de logements dans le quartier	
Montant prévisionnel des dépenses annuelles	

### Présence de proximité : renforcement et formation/soutien

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance/entretien de la proximité	1		
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Conducteur film de gestion de proximité	4		
Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) : action de soutien à la résidence Fagressuite	5		
Sessions de coordination inter acteurs	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7		
<b>Sous-total présence de proximité</b>			

### Entretien/maintenance

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement nettoyage	8		
Enlèvement de tags et de graffiti	9		
Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'interventions	10		
Réparation des équipements vandalisés (ascenseurs...)	11		
Gestion des rencontres	12		
Renforcement ramasse papiers et détritus	13		
Entretien des épaves,	14		
Amélioration de la collecte des déchets	15		
<b>Sous-total entretien/maintenance</b>			

### Transquillité résidentielle

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Dispositif de tranquillité	16		
Video surveillance (fonctionnement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyses des besoins en vidéo surveillance	19		
<b>Sous-total tranquillité résidentielle</b>			

### Développement social (concertation/sensibilisation des habitants, animation, lien social)

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Participation/ implication/ formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... : création de composteurs	21		
Enquêtes de satisfaction territorialisées	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions d'accompagnement social spécifique - actions d'aide-rehabilitation	24		
Services spécifiques aux locataires (ex portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)	25		
Actions d'insertion (jeunes, chantiers d'insertion)	26		
Mise à disposition des lieux associatifs ou de services	27		
<b>Sous-total développement social</b>			

### Petits travaux d'amélioration du cadre de vie

Rappel du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

**HABITAT DE LA VIENNE**

Nombre de logements dans le quartier  
Montant investissement et habitattement annuel  
(montant prévisionnel) des dépenses annuelles

**Pérennité de la production et renforcement et formation des salariés**

Report du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement du leadership et surveillance/Renforcement de la productivité	1		
Amélioration de la médiation sociale	2		
Assurance de l'efficacité et du suivi social et urbain	3		
Concoursateur /fit de gestion de proximité	4		
Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compétences sociales...)	5		
Assurance de la sécurité et la sécurité à la gestion et à la gestion	6		
Assurance de l'obtention d'inter-Actions	7		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7	Sous-totale présence de productivité	

**Intervention maintenance**

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement historique	8		
Entretien de toit et graffitis	9		
Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'interventions	10		
Réparamétrage des équipements vandalisés (accuseurs...)	11		
Gestion des environnements	12		
Renforcement ramassage papiers et déchets	13		
Entretien des espaces	14		
Assurification de la collecte des déchets	15	Sous-totale entretien et maintenance	

**Transfert et revente**

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Dispositif de travaille	16		
Vélo surveillance (fortifiantement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyse des besoins en vidéo surveillance	19	Sous-totale transfert et revente	

**Développement social (concertation/sensibilisation des habitants, animation, lien social)**

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Participation/implication formation des locataires et associations de locataires	20		
Discussions phénaciques à la sensibilisation à la malbouffe des citoyens, cholestérol, modeaux usages, gestes citoyens. Crédit sur des formations	21		
Surveillance des résidences	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions d'accompagnement social spécifique - actions de auto-rehabilitation	24		
Services spécifiques aux logiciels (ex partage de documents, accès aux services)	25		
Animation (chantiers Jeunes, chantiers citoyens)	26		
Recette à dispositifs de fonction associatif ou de services	27		

**Petits travaux d'amélioration du cadre de vie**

Report du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante

Envoyé en préfecture le 28/12/2023
Reçu en préfecture le 28/12/2023
Publié le
ID : 08e-218600666-20231212-V24XXJDL0035A-DE

## Tableau des actions 2024 - Abattement de TFPB en QP

Quartier prioritaire : Centre ville - CHATELLERAULT

HABITAT DE LA VIENNE			
Nombre de logements dans le quartier			
Montant prévisionnel de l'abattiment annuel			
Montant prévisionnel des dépenses annuelles			

### Présence de proximité / renforcement et formations/soutien

Reposé du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance/Renforcement de la proximité	1		
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Conordonateur film de gestion de proximité	4		
Formations spécifiques relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) action de soutien à la gestion de l'agressivité	5		
Sessions de coordination inter acteurs	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7	<i>Sous-total présence de proximité</i>	

### Entretien/maintenance

Reposé du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement nettoyage	8		
Enlèvement de tags et graffiti	9		
Renforcement maintenance équipements et amélioration des débats d'interventions	10		
Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	11		
Gestion des encombrants	12		
Renforcement ramassage papiers et déchets	13		
Entretien des espaces	14		
Amélioration de la collecte des déchets	15		
<i>Sous-total entretien/maintenance</i>			

### Tranquillité résidentielle

Reposé du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Dispositif de tranquillité	16		
Vidéo surveillance (fonctionnement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Analyses des besoins en vidéo surveillance	19	<i>Sous-total tranquillité résidentielle</i>	

### Développement social (concertation/sensibilisation des habitants, animation, lien social)

Reposé du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Participation/implication/ formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des changes, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens, ... Crédit de composteurs	21		
Étiquettes de satisfaction territorialisées	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions d'accompagnement social spécifique actions d'auto-réhabilitation	24		
Services spécifiques aux locataires (ex portage de courses en cas de pannes à ascenseurs)	25		
Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion)	26		
Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	27	<i>Sous-total développement social</i>	

### Petits travaux d'amélioration du cadre de vie

Reposé du diagnostic ayant conduit l'organisme à faire un effort particulier au-delà de la gestion courante			
Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024

**Tableau des actions 2024 - Abstissement de TFRB en QP**

Quartier prioritaire : Châteauneuf - CHATELLERAULT

ID : 086-2-18670686-20231212-2-124XX0-DE

Publié le 28/12/2023

**HABITAT DE LA VIENNE**

Nombre de logements dans le quartier

Montant prévisionnel de l'abstissement annuel

Montant prévisionnel des dépenses annuelles :

**Présence de proximité : renforcement et formation aux métiers**

Rappel du diagnostic opéré concernant l'organisme à faire un effet particulier au-delà de la gestion courante

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement du gardiennage et surveillance et renforcement de la proximité.	1		
Agents de médiation sociale	2		
Agents de développement social et urbain	3		
Coordonnateur de session de découverte	4		
Formations spécifiques (élection client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) action écoutienne à la session de l'ресурсности	5		
Sessions de coordination inter acteurs	6		
Dispositifs de soutien (cellule de soutien psychologique)	7	Sous-titre présentation et proximité	

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Renforcement nettoyage	8		
Entretien et débarras et gaffitis	9		
Nettoyage, maintenance et amélioration des espaces d'habitation et aménagement des espaces des résidents (accès résidents...)	10		
Création des environnements	11		
Renforcement ramassage papiers et déchets	12		
Entretien des espaces	13		
Amélioration de la collecte des déchets	14		
	15	Sous-titre entretien/maintenance	

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
dispositif de tranquillité	16		
Vie surveillance (fourchement)	17		
Surveillance des chantiers	18		
Arrivée des besoins en vidéo surveillance	19	Sous-titre tranquillité/réactivité	

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Participation/implication formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la matière (des chantiers, collecte sélective, nouveaux usages, jardins éco-chantiers... Crédit de composteurs...)	21		
Enrichissement de l'attribution territorialisée	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions accompagnement social spécifique - réactivation et réhabilitation	24		
Services spécifiques aux utilisateurs (ex: partage de courses en cas de panne d'accès/usage)	25		
Action d'insertion (chantiers, jardins d'insertion)	26		
Nouvelle disposition de locaux associatifs ou de services	27	Sous-titre des équipements locatifs	

Actions	N° action	Sous-actions	Dépense prévisionnelle 2024
Participation/implication formation des locataires et associations de locataires	20		
Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la matière (des chantiers, collecte sélective, nouveaux usages, jardins éco-chantiers... Crédit de composteurs...)	21		
Enrichissement de l'attribution territorialisée	22		
Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	23		
Actions accompagnement social spécifique - réactivation et réhabilitation	24		
Services spécifiques aux utilisateurs (ex: partage de courses en cas de panne d'accès/usage)	25		
Action d'insertion (chantiers, jardins d'insertion)	26		
Nouvelle disposition de locaux associatifs ou de services	27	Sous-titre des équipements locatifs	

**petits travaux d'amélioration du cadre de vie**

Rappel du diagnostic opéré concernant l'organisme à faire un effet particulier au-delà de la gestion courante

**Article 2 – Prorogation de la convention d'utilisation conclue pour l'année 2024**

La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, signée le 30 mai 2016, est prorogée jusqu'au 31 décembre 2024.

**Article 3 - Programme d'actions 2024**

Un plan d'actions sera proposé sur chacun des deux quartiers prioritaires de la ville de Châtellerault pour lequel la SEM Habitat du Pays Châtelleraudais est présente. Le détail est fourni en annexe du présent avenant au plus tard le 31 décembre 2023.

Le présent avenant est établi en 1 exemplaire original.

À Châtellerault, le

Le président de la SEM Habitat

Pour la commune de Châtellerault, la  
première adjointe,

Jean-Pierre ABELIN

Maryse LAVRARD

Pour Grand Châtellerault, le premier vice-  
président,

le Préfet de la Vienne

Alain PICHON

Jean-Marie GIRIER

---

**Avenant n° 4 à la convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière  
sur les propriétés bâties (TFPB)  
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

---

Conclu entre :

- la Ville de Châtellerault, représentée par Maryse LAVRARD, première adjointe autorisée par la délibération du conseil municipal du 12 décembre 2023,
- la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault, représentée par Alain PICHON, vice-président autorisé par la délibération du bureau communautaire du 11 décembre 2023,
- le bailleur social Habitat de la Vienne, représenté par Henri COLIN, président
- l'État, représenté par Jean-Marie GIRIER, préfet du département de la Vienne

**Préambule**

En application de l'article 1388 bis du code général des impôts, l'abattement de TFPB de 30% pour les logements locatifs sociaux des organismes Hlm situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (article 1388 bis du code général des impôts) est conditionné à la signature d'un contrat de ville prévu à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et d'une convention, annexée au contrat de ville, conclue entre la commune, l'établissement public de coopération intercommunale, le bailleur social et le représentant de l'État dans le département, relative à l'entretien et à la gestion du parc et ayant pour but d'améliorer la qualité du service rendu aux locataires.

**VU** la délibération de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault du 11 décembre 2023

**VU** la délibération de la ville de Châtellerault du 12 décembre 2023

**VU** la délibération d'Habitat de la Vienne du 13 décembre 2023

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1<sup>er</sup> : Objet**

Le présent avenant a pour objet de proroger la convention d'utilisation de l'abattement TFPB dont le tableau d'actions sera élaboré pour l'année 2024, annexé au contrat de ville de Châtellerault. Son périmètre reste inchangé.

## **Article 2 – Prorogation de la convention d'utilisation conclue pour l'année 2024**

La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, signée le 30 mai 2016, est prorogée jusqu'au 31 décembre 2024.

## **Article 3 - Programme d'actions 2024**

Un plan d'actions sera proposé sur chacun des deux quartiers prioritaires de la ville de Châtellerault pour lequel Habitat de la Vienne est présent. Le détail sera fourni en annexe du présent avenant au plus tard le 31 décembre 2023.

Le présent avenant est établi en 1 exemplaire original.

À Châtellerault, le

le président d'Habitat de la Vienne

Pour la commune de Châtellerault, la première adjointe,

Henri COLIN

Maryse LAVRARD

Pour Grand Châtellerault, le premier vice-président,

le préfet de la Vienne

Alain PICHON

Jean-Marie GIRIER